

# CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

CAFERUIS - en apprentissage

## OBJECTIFS

- ▶ Investir sa fonction dynamique de cadre dans une organisation et se situer comme responsable d'une équipe
- ▶ Piloter/Mettre en œuvre le projet de service en développant une expertise propre à celui-ci, manager le service en veillant à son évolution et la complémentarité entre le fonctionnement habituel et les projets de changement.
- ▶ Garantir la qualité du service et le respect du droit des usagers

[cfasms.fr](http://cfasms.fr)



Formation  
entre 16 mois  
et 24 mois



400 heures  
de  
formation



4 à 12 semaines  
de stage hors  
lieu d'emploi



Accessibilité aux  
personnes en situation  
de handicap



Admission de  
droit sous réserve  
de contrat  
d'apprentissage

## LE MÉTIER

Cadres de direction, pilotes des équipes, interlocuteurs des partenaires, les professionnels d'encadrement, sont un maillon essentiel des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ils assurent la mise en œuvre des réponses aux besoins des publics. Ils sont à leur niveau, garants du respect des droits des personnes accompagnées, et se doivent d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

## LE LIEU D'EMPLOI

Structures associatives ou privées, les organismes de protection sociale, la fonction publique territoriale ou hospitalière  
Maison d'enfants à caractère social, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'accueil d'urgence, établissement et service d'aide par le travail, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée, institut médico-éducatif...

## LA POURSUITE D'ÉTUDE AU CFA

► CAFDES ► DEIS

## PRÉ-REQUIS

- Jeunes de 18 à 29 ans révolus et personnes en situation de handicap sans limitation d'âge
- Diplôme de niveau 5 délivré par l'Etat et visé à l'article L 451- 1 du CASF
- Diplôme de niveau 6
- Diplôme de niveau 4 et 4 ans d'expérience professionnelle relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire
- Diplôme de niveau 5 et 2 ans d'expériences professionnelle relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

## CONTRAT

Le contrat d'apprentissage est un contrat particulier entre un apprenti et un employeur qu'il est possible de signer 3 mois avant ou 3 mois après l'entrée en formation.

Nous sommes un CFA hors les murs qui est garant des aspects réglementaires et législatifs et coordonne la formation en apprentissage entre l'employeur et l'organisme de formation.

## FINANCEMENT

La formation est gratuite pour l'apprenti qui est rémunéré en fonction de son âge. Elle est prise en charge intégralement pour les employeurs du secteur privé.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1 Inscription auprès du CFA pour vous accompagner dans la recherche d'employeur.
- 2 Inscription dans centre de formation partenaire sous réserve de réussite aux sélections

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

- 1 En centre de formation :
  - DC 1 Rédaction et présentation orale
  - DC 2 Analyse situation et présentation orale
  - DC 3 Rédaction d'une note à partir étude de cas
- 2 Epreuve organisée par le préfet de région
  - DC 4 Présentation du mémoire professionnel

**2** UFA



ITS ► its-tours.com

**2** LIEUX DE FORMATION



ERTS ► erts-olivet.org

**cfa** SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE  
**SMS**  
Centre Val de Loire



CFA SMS - CFA « hors les murs »

✉ contact@cfasms.fr

☎ Accueil : 02 36 41 12 18

☎ Contact direct Employeurs/Apprentis  
02 36 41 12 19

